

Validation des acquis de l'expérience professionnelle maritime

Référence : arrêté du 13 juillet 2016 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime par la validation des acquis de l'expérience

Jury pont

Référence UCEM

20210520B

PROCES VERBAL

Le jury national de validation des acquis de l'expérience professionnelle maritime

Président	PC1EM Laurent GALY	
Membre	Luc PERCELAY	Officier ou cadre A de corps civils ou militaires
Membre	David LEROY	Représentant d'employeurs de marins
Membre	Guy LE FALHER	Représentant d'organisations syndicales de marins
Membre	Gilles HOECHSTETTER	Professeur d'un centre de formation

Le secrétariat du jury est assuré par : Coralie CLOITRE

Le président du jury informe les membres de leurs devoirs.

Le jury réuni à l'Unité des concours et examens maritimes à Nantes le, **jeudi 20 mai 2021**
décide

Candidat(e)	CASSIN Gabriel	Matricule n°	20094353 PP
Titre demandé	Certificat de matelot pont		
Décision du jury	Ne s'est pas présenté(e)		
Motivation de la décision (si refus)			

*Commentaire(s)

Candidat(e)	BRICHLER Alain	Matricule n°	20174657 PP
Titre demandé	Brevet de capitaine 200 voile		
Décision du jury	Attribué sous réserve que des qualifications professionnelles maritimes soient acquises*		
Motivation de la décision (si refus)			

*Commentaire(s)

*sous réserve de l'obtention : des certificats complémentaires conformément aux prescriptions du Décret 2015 - 723

Candidat(e) GREAUX Jonathan
Titre demandé Brevet de capitaine 200 pêche

Matricule n° 20078337 PP

Décision du jury Ne s'est pas présenté(e)

Motivation de la décision (si refus)

*Commentaire(s)

Candidat(e) MAGRAS Anthony
Titre demandé Brevet de capitaine 200

Matricule n° 19924287 PP

Décision du jury Attribué sous réserve que des qualifications professionnelles maritimes soient acquises*

Motivation de la décision (si refus)

*Commentaire(s)

*sous réserve de l'obtention : des certificats complémentaires conformément aux prescriptions du Décret 2015 - 723

Candidat(e) PORTRAIT Joël

Matricule n° 20095532 PP

Titre demandé Brevet de capitaine 200 pêche

Décision du jury Attribué sous réserve que des qualifications professionnelles maritimes soient acquises*

Motivation de la décision (si refus)

*Commentaire(s)

*sous réserve de l'obtention : des certificats complémentaires conformément aux prescriptions du Décret 2015 - 723

Fait à Nantes

jeudi 20 mai 2021

Le président du jury

PC1EM Laurent GALY